



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

CHSCT-SD de l'Aude
25 septembre 2020

Déclaration de la FSU 11

Cela pourrait faire sourire si le contexte n'était pas dramatique. Partout, on prend des mesures plus restrictives, sauf à l'école où on assouplit le protocole. L'absence de considération de l'Éducation Nationale pour les personnels est toujours aussi criante et il est regrettable de devoir faire ce constat un an après la disparition de Christine Renon, qui avait mis en lumière la souffrance de nombreux personnels de l'Éducation Nationale.

L'insuffisance de la réponse institutionnelle à la situation de crise que nous connaissons laisse trop souvent les personnels sur le terrain désarmés devant des injonctions contradictoires et une réalité complexe.

La complexité de la situation implique l'élaboration de protocoles et de consignes, certes détaillées et aussi parfois complexes. Mais les informations sont souvent dispersées dans des documents différents qu'il faut recouper pour découvrir qu'elles sont, pour certaines, divergentes et souvent inadaptées aux enjeux de la période.

Les alertes des représentantes et des représentants des personnels avant la rentrée ont été ignorées et les personnels ont été une fois de plus mis devant le fait accompli avec un énième nouveau dispositif à mettre en place, avec des interrogations qui n'ont été levées qu'après la rentrée. Dans l'Aude, le CHSCT-SD n'a pas été consulté ni informé, sinon par la presse locale : comment peut-il jouer son rôle de prévention ?

La FSU demande à ce que le CHSCT-SD soit informé des fermetures de classe, des cas confirmés, du nombre de cas estimés relevés et des conditions supposées de contamination quand elles ont pu avoir lieu dans les écoles, les établissements ou les services.

Concernant la protection des agents et la prévention, le maintien du jour de carence, disposition désastreuse en temps normal, est un véritable scandale en période de crise sanitaire, puisqu'elle consiste faire à peser sur les personnels le prix d'une politique de santé publique à courte vue.

De plus, les disparités dans la dotation des personnels en masques est source d'interrogations : certains établissements n'avaient pas reçu de dotation début septembre. Les masques inclusifs, pourtant annoncés par le gouvernement, ne sont présents nulle part. Dans la plupart des cas, pas de masques chirurgicaux de type 2 non plus, alors qu'ils sont considérés comme plus protecteurs que les masques en tissu.

Les disparités existent encore dans les dispositions prises dans les différents établissements : ici, le gel hydroalcoolique n'est pas mis à disposition des élèves et des personnels, là, au contraire, un protocole restrictif semble ne tenir aucun compte des contraintes pédagogiques des professeurs.

Dans ce contexte, le CHSCT-SD doit jouer son rôle. Il importe donc que les personnels soient clairement informés de l'existence du registre SST dématérialisé et que les signalements soient communiqués aux membres de l'instance et qu'une réponse soit apportée aux personnels.

La FSU le réaffirme : un CHSCT qui fonctionne correctement concourt à la qualité du service public d'éducation.